

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ecole des Pallières
Hôtel de Ville
83560 SAINT MARTIN DE PALLIERES

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 MARS 2018

Lan deux mille dix-huit, le vendredi 30 Mars à 18h00, le Conseil Syndical du SIVU de l'Ecole des Pallières, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de St Martin de Pallières après convocation légale qui lui a été adressée par Madame Martine ARIZZI, Présidente le 26 Mars 2018.

Convocation adressée le :	26/03/2018
Ordre du jour affiché le :	26/03/2018
Nombre de conseillers syndicaux en exercice :	12
Présents :	9
Absents :	3
Absents ayant donné pouvoir :	0
Votants :	9

Etaient présents : *Madame Chrystel NARDELLA, Messieurs Bernard de BOISGELIN, Stéphane PINATEL, St Martin de Pallières, Madame Nathalie METZ Messieurs Gabriel MAGNE, Olivier SIMON, Mesdames Martine ARIZZI, Danielle DI MAJO, Marguerite SILVY, Esparron de Pallières.*

Forme la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance *Mme Nathalie METZ.*

Madame la Présidente ouvre la séance

ORDRE DU JOUR

PERSONNELS

- Information d'un agent en accident de travail

Mme Isabelle Khalil est placée en accident de service jusqu'au 15 Avril 2018.

A la suite de différents courriers, il s'avéré que plusieurs problèmes relationnels avec l'autorités persistent. Mme Arizzi informe qu'elle a reçu 2 fois les conseillers syndicaux à la demande de Mme Khalil, le 14/03/2018, qui n'a pas été concluant. Le compte rendu de cette réunion ne nous est toujours pas parvenu.

Mme Arizzi informe l'ensemble des conseillers qu'elle ne trouve pas de solutions à proposer à ce jour.

L'ensemble des conseillers présent proposent de faire une expertise médicale

- Remplacements des agents

Mme Laura Dupouy actuellement en poste pour le remplacement d'agent d'animation, sollicite 2 jours pour une formation obligatoire dans le cadre de son engagement aux pompiers de Barjols.

Afin d'assurer son remplacement Mme Manon Lorin, basculera sur le poste de Laura pour les 2 jours.

L'information sera transmise dès le mardi 3 avril aux enseignantes. Le conseil indique également qu'il faudra à l'avenir informer aux plus tôt les enseignantes de l'absence d'un agent du SIVU.

Mme Cécile Léone est actuellement en congé maladie jusqu'au 26 Avril. Arrêt surement prolonger jusqu'au vacance de Juillet 2018. Elle a également informé Mme Arizzi que lors de sa reprise elle demandera une reprise à 80 % de son temps de travail, comme lui autorise la loi.

Le conseil après discussion indique qu'il faudra notifier aux enseignants une réorganisation pour l'année 2018.2019, c'est-à-dire regrouper les maternelles (PS.MS.GS) de sorte à avoir un seul agent d'animation dans les classes.

Concernant la demi-heure de présence (de 14h30 à 15h), demandé par Mme Sagnieres, le conseil propose de mettre l'agent à disposition jusqu'à 14h45.

Le nettoyage des locaux

La société VIRGIN CLEAN souhaite modifier les horaires d'entretien des locaux (le soir de 16h30 à 18h30) au lieu du matin actuellement. Cette organisation soulève un souci, dû à la présence des enfants des enseignants dans l'école le soir.

Le conseil décide de proposer aux enseignants la gratuité de la garderie, s'ils le souhaitent afin que les enfants ne gênent pas le nettoyage des locaux scolaires.

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ecole des Pallières
Hôtel de Ville
83560 SAINT MARTIN DE PALLIERES

VOTE DU BUDGET 2018

- La date du prochain conseil syndical pour le vote du budget 2018 sera le vendredi 13 Avril 2018 à 18h en Mairie de St Martin de Pallières.
- Demande des enseignants : Equiper la classe ce1-ce2, d'un vidéoprojecteur. Des devis seront établis, ainsi que des demandes de subventions.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil décide de renouveler la mise à dispositions de l'agent technique M BAEZA Nicolas à compter du 1/01/2018 jusqu'au 31/12/2020.

Plus rien n'étant à débattre à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h.

